

son pouvoir (du Souverain), tout ce qui parle à la nation de sa part & en son nom, doit annoncer la sainteté des règles dont il s'écarte ; sa législation, s'il veut regner, doit donner le démenti à ses mœurs, & si par malheur il n'étoit plus religieux, son gouvernement devoit l'être encore. Ce contraste est un grand mal sans doute, mais moindre cependant que la licence des peuples née de la subversion des principes, & si par le plus grand des malheurs le Monarque étoit irréligieux, il vaudroit encore mieux pour son propre avantage qu'il fût généralement condamné, qu'universellement imité. O Rois ! daignez méditer cette vérité précieuse. Si la corruption se glisse dans votre palais, si elle gagne même votre personne, il est pour vous de la plus grande importance qu'elle ne puisse jamais être regardée que comme un effet de votre foiblesse. Tout seroit perdu, si vous aviez l'orgueil insensé de vouloir donner vos propres vices comme une suite de vos réflexions, & comme le résultat d'un système. Ces dogmes évangéliques que vous croïez comme nous, & d'après les preuves les plus claires, cette foule de pratiques qu'exige de vous votre soumission aux loix de l'Eglise, ces observations que le fanatisme de l'irréligion vous peindra comme minutieuses, & qui scrupuleusement respectées par vos ancêtres sont devenues la portion la plus précieuse de l'étiquette de vos cours, voilà, Princes, ce que vous devez conserver avec soin. Tout cela, dût-il être la condamnation de vos